DROGUE ET TOXICOMANIE

L'approche sanitaire en pole position

"Les stratégies pénales et sanitaires dans le traitement de la toxicomanie", tel est le thème d'un séminaire régional de deux jours, qui s'est ouvert hier à l'hôtel Safir-Mazafran de Zeralda (Alger), sous la présidence du secrétaire général du ministère de la Justice, en présence de nombreux cadres et spécialistes du domaine, venus de plusieurs wilayas du pays et de France.

Organisé par l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), avec la collaboration de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (France), ce séminaire régional Centre (deux autres sont prévus à l'Est et à l'Ouest du pays) a pour but de "sensibiliser et de mettre en exergue l'intérêt accru du traitement sanitaire des toxicomanes et le choix judicieux fait par les pouvoirs publics pour cette option,

conformément à la loi du 25 décembre 2004 qui considère la personne qui prend de la drogue comme une victime, un malade, a déclaré M. Mohamed Zougar, directeur de l'ONLCDT.

L'ampleur du phénomène et la complexité des cas des toxicomanes, dont bon nombre d'entre eux finissent comme délinquants, sont certainement derrière cette approche sanitaire de la problématique (en lieu et place du traitement pénal de la toxicomanie) qui se veut aussi, et surtout, un choix volontaire des personnes concernées qui entre dans le cadre du processus iudiciaire de lutte contre la drogue et la toxicomanie, à défaut d'être poursuivies par voie pénale, uniquement, a ajouté le même responsable, en faisant miroiter les nombreux avantages de cette option, notamment l'abandon des poursuites judiciaires, justement.

Il faut se rendre à l'évidence, cependant, le trafic de la drogue a pris ces deux dernières années une ampleur démesurée au regard des quantités saisies par les services de lutte (GN, DGSN et Douanes), lesquels font état de 157.382 kg de kif, de 182.856 g de cocaïne, 6.073 g d'héroïne ainsi que 937.660 comprimés de psychotropes saisis en 2012.

Le bilan des deux premiers mois de l'année 2013 montre une réduction importante des saisies de stupéfiants par rapport aux deux derniers mois de 2012, certes, mais le danger persiste toujours pour l'Algérie, pays de transit de la drogue et pour les jeunes qui s'exposent à ce fléau.

Les conférenciers qui se sont succédé à la tribune ont abordé plusieurs points en relation avec l'approche judiciaire de la lutte contre la drogue et la toxicomanie, s'agissant d'abord de l'enquête et de la procédure judiciaire, des outils juridiques et pratiques des procureurs et des juges d'instruction en Algérie et en France, avant d'arriver à l'approche sanitaire de la toxicomanie dans le processus judiciaire. La détention et la toxicomanie en milieu carcéral, l'expérience de l'injonction thérapeutique à Algérie et en France, ainsi que le rôle préventif de la police dans ce domaine constituent les autres aspects de la question qui seront débattus le deuxième jour avant la présentation des recommandations du séminaire.

Mourad A.

53 CIST et 15 centres de désintoxication prévus

Dans le cadre de l'effort fourni par les pouvoirs publics en matière de prise en charge médicale des toxicomanes, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a initié, en 2007, un programme pluriannuel de réalisation de 53 Centres intermédiaires de soins pour les toxicomanes (CIST) et 15 Centres de désintoxication (CD) à travers le pays. 23 CIST sont déjà opérationnels, et 2 CD, achevés et équipés, ouvriront très prochainement à Béchar et Tamanrasset.

Lundi 8 Avril 2013